Ghaylân ibn Salamah Ath-Thaqafî s'est converti et avait, durant la période préislamique (« Al-Jâhiliyyah »), dix épouses qui acceptèrent l'Islam en même temps que lui. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui ordonna d'en choisir quatre parmi elles.

Ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate : « Ghaylân ibn Salamah Ath-Thaqafî s'est converti et avait, durant la période préislamique (« Al-Jâhiliyyah »), dix épouses qui acceptèrent l'Islam en même temps que lui. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui ordonna d'en choisir quatre parmi elles. »

[Authentique] [Rapporté par Ibn Mâjah - Rapporté par At-Tirmidhî - Rapporté par Aḥmad]

Ce hadith montre l'un des types de mariage qui avait cours durant la période préislamique, de sorte que certains avaient un grand nombre d'épouses sous leur autorité et qu'ils ne se limitaient pas à un nombre précis. Ce Compagnon est donc venu auprès du Prophète (sur lui la paix et le salut) alors qu'il avait accepté l'Islam et qu'il possédait dix épouses qui, elles aussi, s'étaient converties avec lui. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui ordonna alors d'en choisir quatre parmi elles et de répudier les autres. En effet, la législation [islamique] a limité le nombre d'épouses à quatre, et il y a consensus des musulmans à ce sujet.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/58083